



**Formation Incendie &
Secourisme Océan Indien**
16 Boulevard de Strasbourg 97420

Le Port
Tél : 0692.27.25.50 - Mail :
contact.fiso@gmail.com

N°décl.Act. : 989704391997 - Siret :
812 380 228 00021

Equipier première Intervention - EPI



Equipe pédagogique le 09/11/2024

Prérequis	Langue française : lu, écrit, parlé
Public concerné	Tout personne salariée relevant du Code du Travail (Art. R4227-28 & 39)
Durée de la formation	4h à 6h (et plus) suivant le nombre de participants et si recyclage
Coût de la formation	Nous consulter
Prise en charge	Plan de développement des compétences – OPCO
Objectifs de la formation	Être en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens mis à disposition pour traiter l'incendie Être en mesure de sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics. Être capable de coordonner une intervention de lutte contre l'incendie. Être capable d'analyser le type de feu et d'éteindre ce feu avec un extincteur approprié à la situation (ou un robinet d'incendie armé si l'établissement en possède un).
Programme de la formation	La réglementation (CdT, ERP, etc.) Le Feu : La combustion - Le triangle du feu - Les méthodes d'extinction Les mécanismes de l'incendie : La propagation Les différentes classes de feu et leur extinction Les moyens de combattre l'incendie : Les moyens de lutte (extincteurs, RIA...) - Les méthodes d'attaque L'évacuation : Définition et but de l'évacuation - L'alarme et l'alerte Procédure d'évacuation selon les types d'établissements : Missions et rôle des intervenants - Signalétiques de l'évacuation - Les consignes de sécurité et plans d'évacuation Exercices pratiques : extinction sur feux réels
Pédagogie de la formation	Introduction Exposés Théoriques - Utilisation de diaporamas pour expliquer les types d'EPI (casques, gants, lunettes, chaussures, protections auditives, etc.) et les réglementations en matière de sécurité. Normes et Réglementations : Aborder les normes européennes et nationales relatives aux EPI (ex: normes CE, obligations de l'employeur). Ateliers Pratiques - Démonstration des EPI : Présenter les EPI en situation réelle, en expliquant leur fonctionnement et leur importance. Mises en Situation : Simulations où les participants doivent choisir et porter les EPI appropriés en fonction des scénarios de risque présentés. Apprentissage Actif - Études de Cas : Analyser des incidents survenus en raison d'un mauvais usage des EPI, en discutant des conséquences et des leçons à tirer. Jeux de Rôle : Scénarios où les participants doivent réagir à des situations spécifiques, en mettant en pratique l'utilisation des EPI. Évaluations Évaluation des Connaissances : QCM participatif pour vérifier la compréhension des sujets abordés. Évaluation Pratique : Contrôle du bon choix et de l'utilisation des EPI pendant les mises en situation. Conclusion



**Formation Incendie &
Secourisme Océan Indien**
283 rue Marius & Ary Leblond
97460 Saint Paul
Tél : 0692.03.72.88 - Mail :
contact.fiso@gmail.com
N°décl.Act. : 989704391997 - Siret :
812 380 228 00013

Equipier première Intervention - EPI



Equipe pédagogique le 09/11/2024

Evaluation et validation	Feuilles d'émargements - Evaluation formative - Attestation de formation FISOI Exercices pratiques Formulaire d'évaluation à chaud de la formation pour les apprenants Formulaire d'évaluation à froid pour le service formation
Documents pédagogiques	Livret en dématérialisé qui sera envoyé au service demandeur pour distribution aux salariés ayant effectués la formation
Périodicité	Recommandation : une formation incendie et 1 exercice d'évacuation par année.
Infos pratique	Dispensé en entreprise uniquement
Modalités d'accessibilité	Pour toutes personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut-être réaliser, contacter notre référent handicap
Indicateur de résultat	Voir informations sur le site https://fiso.fr/ (onglet accueil)
Lieu	Intra - entreprise
Dates	A convenir ensemble - possibilité le samedi
Nombre de participants	Minimum : 06 - Maximum : 10 par groupe
Moyen d'encadrement	Formateur spécialisé en sécurité incendie et Sapeur- Pompier.
Références réglementaires	Conforme au Code des ERP. Arrêté du 25 Juin 1980 (MS46 et suivants, J49 ou U47 et suivants) Conforme au code du travail : articles R4227-28 et suivants
Engagement qualité	Conforme au référentiel QUALIOPI
Renseignements et inscriptions	contact.fiso@gmail.com